



Ressource d'aide au pilotage académique par les résultats au test de positionnement Ev@lang collège

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique éducative visant à améliorer les compétences linguistiques des élèves en anglais, le test Ev@lang collège constitue un outil de positionnement et de diagnostic précieux pour évaluer le niveau de maîtrise de ces compétences en fin de cycle 4.

Ce guide, destiné aux inspecteurs, vise à fournir des outils permettant d'exploiter, avec l'aide des services académiques, les données recueillies chaque année à l'issue de la passation du test pour, d'une part, **proposer une note au recteur** présentant et analysant le niveau de maîtrise de l'anglais par les élèves en fin de 3^e et, d'autre part, élaborer une **stratégie de pilotage académique (renforcement des compétences fondamentales** pour les élèves n'atteignant pas le niveau A2, ainsi que **l'enrichissement et l'approfondissement des compétences** des élèves ayant atteint le niveau A2 ou supérieur).

1. Quels outils pour analyser les données ?

Prise en compte de différents niveaux de lecture des données

Les comparaisons entre les résultats académiques et nationaux (à la fois sur **une seule année** et dans une **perspective pluriannuelle**) permettent d'identifier des tendances et des évolutions dans les performances langagières des élèves. Ce comparatif sera toutefois interprété **avec réserve** : les résultats nationaux peuvent inclure ceux des établissements homologués relevant de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), et ne prennent pas en compte les spécificités sociologiques propres à chaque académie, rendant parfois les comparaisons moins pertinentes.

Si les résultats académiques peuvent donner une première indication, il est essentiel de disposer d'une **vision territorialisée** des résultats pour **prendre en compte les spécificités et contextes locaux** : nombre d'élèves, indice d'éloignement, présence de parcours ou de dispositifs renforcés pour l'apprentissage des langues vivantes ou de dispositifs spécifiques (unités localisées pour l'inclusion

scolaire – ULIS, Unités pédagogiques pour élèves allophones nouvellement arrivés – UPE2A, sections d'enseignement général et professionnel adapté – SEGPA), etc. Les éventuels dysfonctionnements techniques lors des passations peuvent également influencer les données.

Les résultats **par département** sont communiqués aux DASEN afin de les éclairer sur les effets **de la politique des langues** menée dans leur département ; les résultats **par bassin** permettent un **accompagnement de proximité** par les référents de bassin. Les résultats **par type d'établissement** (public / privé, REP-REP+ / hors éducation prioritaire ; centre-ville / ruraux isolés, lycées professionnels), permettent une comparaison avec les résultats attendus **en fonction de leurs spécificités**.

Selon les académies, il est également possible d'envisager une analyse des résultats des établissements proposant **un dispositif renforcé en anglais ou dans une autre langue** (sections internationales, option Langue et culture européenne ou discipline non linguistique), faisant partie d'une cité éducative ou d'un territoire éducatif rural (TER) ou encore, accueillant des élèves issus d'écoles engagées dans un dispositif d'enseignement d'une matière intégrée en langue étrangère (EMILE). Cette dimension permet d'évaluer une éventuelle dynamique d'établissement créée par le parcours renforcé. Le nombre d'élèves inscrits dans l'un de ces dispositifs doit être considéré au regard du nombre total d'élèves évalués dans l'établissement.

Coopération avec les services statistiques de l'académie

La collaboration avec les services académiques offre une occasion précieuse de renforcer le pilotage par les données et d'optimiser l'utilisation des résultats du test de positionnement Ev@lang collège.

Le tableau infra recense un ensemble, non exhaustif, de requêtes à adresser aux services académiques.

Résultats académiques

Indicateurs	Calculs à effectuer	Objectifs
Niveau global.	Proportions d'élèves au niveau global < A2 et d'élèves au niveau ≥ A2 à la session N et comparatif avec les sessions N-1 et N-2 (et au-delà).	Constater l'évolution des résultats académiques. Mesurer les effets de la politique académique mise en œuvre.
Niveau par activité langagière : compréhension écrite (CE), compréhension orale (CO), grammaire et lexique (GL).	Comparatif des résultats académiques avec les résultats nationaux à la session N et comparatif avec les sessions N-1 et N-2 (et au-delà).	

Résultats par département / par bassin / par réseau

Indicateurs	Calculs à effectuer	Objectifs
Niveau global.	Proportion d'élèves au niveau global < A2 et d'élèves au niveau $\geq$ A2 à la session N et comparatif avec les sessions N-1 et N-2 (et au-delà).	Mesurer les effets de la politique départementale mise en œuvre (écoles EMILE, implantation de dispositifs renforcés, SI, etc.).
	Comparatif avec les résultats académiques à la session N et comparatif avec les sessions N-1 et N-2 (et au-delà).	
	Proportion d'élèves au niveau A1 non atteint à la session N et comparatif avec les sessions N-1 et N-2 (et au-delà).	Mesurer l'effet du travail de liaison intercycles.

Résultats par type d'établissements : hors éducation prioritaire / REP – REP+ / voie professionnelle

Indicateurs	Calculs à effectuer	Objectifs
- Niveau global. - Indice de positionnement social (IPS). - Inscription d'élèves au diplôme national du brevet (DNB) professionnel (pour identifier les établissements comportant des classes de 3^e « prépa-métiers »).	Régression linéaire pour les trois types d'établissements, avec calcul d'un attendu en fonction de l'IPS.	Modéliser les performances des types d'établissements, pour calculer ensuite un attendu (cf. infra, par établissement).

Résultats par établissement

Indicateurs	Calculs à effectuer	Objectifs
- Niveau global sur la session N et sur les sessions précédentes. - Présence d'un dispositif spécifique (ULIS, SEGPA, etc.). - Présence de dispositifs renforcés et nombre d'élèves qu'ils accueillent.	- Proportion d'élèves au niveau $\geq A2$ à la session N et lors des sessions précédentes. - Proportion attendue d'élèves au niveau $\geq A2$ à la session N et lors des sessions précédentes (cf. régression linéaire calculée au-dessus).	Calculer une réussite attendue pour chacun des établissements.
	Calcul de la valeur ajoutée de l'établissement sur l'année : différence entre la performance de l'établissement et la performance attendue.	Repérer les établissements aux performances éloignées des attendus (à la hausse ou à la baisse) sur l'année pour identifier les bonnes pratiques et mettre en place les remédiations nécessaires.
	Constat de la stabilité de la valeur ajoutée de l'établissement sur trois sessions successives .	Contrer l'effet cohorte et apprécier la valeur ajoutée de l'établissement sur le plus long terme.
	Moyenne de la proportion d'élèves au niveau A1 non atteint.	Identifier les établissements où la liaison avec le premier degré peut être renforcée. Identifier les établissements où la prise en charge des élèves en grande difficulté peut être renforcée.
	Moyenne de la proportion d'élèves au niveau $\geq B1+$	Identifier les établissements où la prise en charge des élèves performants est efficace.

Résultats par type d'établissements : hors éducation prioritaire / REP – REP+ / voie professionnelle

Indicateurs	Calculs à effectuer	Objectifs
Valeur ajoutée de chaque établissement.	Proportion d'établissements à forte valeur ajoutée.	Dresser un profil des types d'établissements.

Résultats par établissement, regroupés par département / par bassin / par réseau

Indicateurs	Calculs à effectuer	Objectifs
Valeur ajoutée de chaque établissement.	Proportion d'établissements à forte valeur ajoutée.	Dresser un profil des départements.

Résultats par établissement, regroupés par secteur : public / privé sous contrat

Indicateurs	Calculs à effectuer	Objectifs
Valeur ajoutée de chaque établissement.	Proportion d'établissements à forte valeur ajoutée.	Dresser un profil des secteurs.

2. La note aux recteurs à l'appui des résultats du test Ev@lang collège

L'analyse des résultats académiques, communiquée au recteur, peut également être **présentée à la Commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères (CALVE)** selon la proposition suivante :

- présentation et analyse des résultats des élèves pour la session en cours ;
- analyse comparative des performances selon les **contextes locaux** ;
- analyse des **écarts de performances** selon le territoire, le réseau, l'IPS, l'activité langagière évaluée, le statut de l'établissement, etc. ;
- priorisation des secteurs et établissements à accompagner par les corps d'inspection à l'aune des résultats obtenus ;
- mesures d'accompagnement envisagées pour l'ensemble des établissements et pour les établissements ciblés.

3. Quel type d'accompagnement proposer ?

Webinaires ou capsules vidéo

À destination des **chefs d'établissement ou référents Ev@lang**, en amont de la session :

- présentation du test de positionnement Ev@lang collège et de ses enjeux, prise en main de la plateforme, réponse aux questions les plus fréquentes (mot de passe et connexion à la plateforme, réservation des créneaux de passation, rattrapage, etc.), identification des interlocuteurs académiques ;
- retour sur les résultats de la dernière session et analyse comparative ;
- aide à l'analyse des résultats dans l'établissement de manière à favoriser le retour réflexif et le travail en équipe : sensibilisation à l'analyse des résultats et à leur partage avec les équipes pédagogiques. Une analyse fine des résultats permettra également d'identifier l'effet potentiel de certains dispositifs, comme la présence d'une option langue et culture européenne (LCE) ou d'une discipline non linguistique (DNL), sur les performances des élèves. De plus, cet accompagnement s'inscrit dans une démarche de continuité au sein du cycle 3

(liaison école-collège) et dans le cadre des Conseils écoles-collèges (CEC). Les résultats doivent cependant être interprétés avec prudence, en tenant compte de la taille des établissements et de la présence éventuelle de dispositifs spécifiques (tels que ULIS ou SEGPA), qui peuvent influencer sur les résultats de l'établissement.

À destination des **enseignants nouvellement affectés au collège ou en 3^e « prépa-métiers »** :

- présentation du test et de ses enjeux, explication des [outils de positionnement Ev@lang](#) publiés sur la page éducol [Ev@lang collège](#).
- présentation des outils mis à disposition pour faire connaître aux élèves les supports pédagogiques leur permettant de se familiariser à l'ergonomie de la plateforme et au déroulement du test.

Actions de formation académiques, de département ou de bassin

Des **formations de proximité** peuvent être organisées, permettant aux équipes pédagogiques de se réunir et de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins. Le **repérage de bonnes pratiques** est une des composantes essentielles pour partager des méthodes efficaces entre établissements. À titre d'exemples, les entrées suivantes peuvent être envisagées :

- régulation des gestes d'enseignement au regard des difficultés rencontrées ;
- renforcement des stratégies d'apprentissage développées chez les élèves ;
- travail sur les [différents types d'évaluation](#), pour une meilleure compréhension des objets évalués par le test de positionnement Ev@lang collège, à partir des items libérés par FEI.

Accompagnement individualisé des établissements aux résultats éloignés des attendus, avec des actions ciblées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque contexte.

L'**accompagnement individualisé d'un établissement** pourra utilement être mené en interlangues :

- renforcement du travail d'équipe autour des stratégies d'apprentissage développées dans les activités langagières de compréhension et l'apprentissage du lexique et de la grammaire ;
- renforcement du travail d'équipe sur la politique d'évaluation mise en œuvre dans l'établissement ;
- renforcement du travail d'équipe sur l'articulation entre compréhension et expression ;
- renforcement d'un travail inter-cycle autour du parcours d'apprentissage des élèves s'appuyant sur les repères de progressivité ;
- visites croisées, dans l'équipe ou avec des équipes d'établissements proches, inter-cycle, éventuellement en interlangues ;
- utilisation d'outils numériques pour générer des questionnaires à choix multiples (QCM), notamment à l'aide de l'usage raisonné de l'intelligence artificielle par l'enseignant, afin d'entraîner les élèves à la compétence lexicale et à la métacognition sur l'apprentissage du lexique ;
- conception de fiches méthodologiques sur les stratégies métacognitives de compréhension ;
- co-construction avec les élèves d'outils pour travailler les stratégies métacognitives relatives à l'acte de compréhension, à l'apprentissage de la grammaire et du vocabulaire, etc.